

12^{ème} journée de rencontre et d'échanges



RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DIFFERENCIÉE

Le mercredi 20 décembre 2006
à La Ferme du Héron, Villeneuve d'Ascq

Compte-rendu de la journée

La Mission Gestion différenciée est animée par :
Nord Nature Chico Mendès



Accueillis par l'équipe du Service Environnement et Développement Durable de la commune de Villeneuve d'Ascq, nous étions une centaine réunis autour de la question des ressources humaines : Quelles compétences et quelles qualifications pour la mise en place de la gestion différenciée ?

Nos 9 intervenants étaient d'horizons divers mais avaient tous en commun une passion pour leur métier et pour la gestion différenciée. Chacun nous a fait partager, avec beaucoup de générosité, son point de vue sur la question.

A notre tour de retranscrire avec autant d'enthousiasme, le contenu de cette journée.

Bonne lecture !

Merci à vous tous pour votre participation !

Les interventions de la matinée

Accueil par Jean-Michel Stievenard, Maire de Villeneuve d'Ascq

Une belle ville est une ville verte. Pendant des années, on a pensé qu'une ville verte était une ville tondue, fleurie. L'objectif fondamental aujourd'hui est de réintroduire la nature dans la ville, objectif politiquement juste et nécessaire, en plus d'être une magnifique aventure.

Les collectivités s'y mettent mais beaucoup reste à faire. Le terme de « gestion différenciée » ne s'est pas encore imposé. A Villeneuve d'Ascq, le service Espaces Verts est à l'origine de sa mise en place



Jardin naturel de la ferme du héron

La gestion différenciée nécessite trois partenaires indispensables :

- Le donneur d'ordre
- Le réalisateur
- Le citoyen (souvent d'accord avec le discours dans sa globalité, mais pour qui la réalisation effective pose problème)

La gestion différenciée ne doit pas se limiter aux espaces publics, le but sera atteint quand elle aura gagné les espaces privés, et quand l'expression *gestion différenciée* n'aura plus la nécessité d'être prononcée.

Quand la ville confie la gestion différenciée à une entreprise d'espaces verts....

Jean Lemaire, Responsable de la maintenance des espaces verts par entreprise et insertion à la Ville de Lille

M. Dronsart, Entreprise ISS CGEV Masquelier Wasquehal

I. Historique et contexte

Dans les années 90, la Ville de Lille a souhaité gérer un certain nombre d'espaces verts par entreprises privées.

Pourquoi ? Tout d'abord, c'était une volonté politique de venir greffer au patrimoine vert de la ville un certain nombre d'espaces (env 100 ha) dont elle n'est pas propriétaire, donc pas gestionnaire. Ces espaces étaient essentiellement des espaces verts d'accompagnement de voirie, propriété de l'Etat (DDE) et d'habitats collectifs (Propriétaires, bailleurs sociaux). Les conditions étaient que ces espaces soient ouverts à tout public.

Ensuite, nous avons amorcé la Gestion Différenciée sur ces espaces en 1999, suite à la mise en place du plan Local d'Action Environnemental et de Développement Durable (Agenda 21). Le cahier des charges prenait en compte une gestion différente des pelouses en fonction des lieux (13 tontes, 8 tontes, fauches...).

II. La gestion différenciée par entreprise

L'approche environnementale et la gestion différenciée ont vraiment démarré en 2002. Il y a eu 2 grandes étapes : 2002 à 2005 puis 2005 à 2008

Pour la première :

- D'un marché forfaitaire, nous sommes passés à un marché à bons de commandes, afin que celui ci soit plus rationnel et optimisé.
- Nous avons étoffé notre CCTP (cahier des clauses techniques particulières) de manière à bien accompagner les entreprises dans nos techniques de gestion (ex : gestion des zones humides, réalisation de la fauche), afin qu'elles répondent à notre demande.
- Clause sur les traitements (produits bannis et méthodes alternatives souhaitées en fonction des contraintes environnementales).
- Mise en place de plans de gestion sur les principaux sites.
- Développement de l'entretien créatif par la mise en place d'un bordereau de prix pour prestations complémentaires (engazonnement, échardonnage, plantations...).

Pour la deuxième :

- Nouvelle évolution de notre CCTP sur l'approche environnementale et sociale (clause insertion), travail avec diverses structures comme l'IBGE de Bruxelles, le PLIE.
- Mise en place d'un nouveau lot intitulé « Entretien complémentaire aux travaux effectués en régie ».
- Evolution du bordereau de prix des prestations complémentaires (plantation de bulbes, plantation de vivaces, prairies fleuries, arbustes régionaux...).

- Généralisation des plan de gestion.
- Suivi rigoureux des traitements phytosanitaires en partenariat avec le service environnement.
- Travail sur le recyclage et la revalorisation des déchets verts (tontes, fauches et déchets de taille).

Outils nécessaires importants

- Un CCTP complet avec des itinéraires techniques à suivre surtout réalistes.
- Des plans de gestion évolutifs.
- Des ordres de services mensuels, afin d'avoir des actions optimisées.
- Un suivi et un accompagnement rigoureux par des réunions hebdomadaires en salle et sur le terrain, tableau de bord.
- Fiche suivi traitement.



Les objectifs futurs d'évolution de ce mode de gestion :

- Se pencher sur le matériel utilisé par les entreprises (nuisances sonores, les huiles utilisées...).
- Travailler sur une palette de végétaux régionaux et de graminées.
- Plan désherbage à l'échelle de la ville.
- Maillage de nos espaces.

Les freins et inconvénients à cette gestion par entreprise :

- Devoir écrire en amont la gestion de certaines choses.
- Lourdeur administrative et juridique.
- Ne pas avoir toujours les mêmes acteurs sur certains espaces (manque d'appropriation des lieux).
- Risque de se retrouver avec d'autres entreprises lors du renouvellement des appels d'offres, donc perte de la culture instaurée à l'entreprise précédente.
- Avoir des entreprises qui ne sont pas sensibilisées et qui ne se prêtent pas aux règles.

Les avantages à gérer par entreprises :

- Réactivité due à la souplesse de fonctionnement (intérim, saisonniers, matériel..).
- Gestion de prestations et pas d'hommes (congelés, maladies...), donc organisation plus facile.
- Pas de gestion logistique.

Aujourd'hui la Ville de Lille réfléchit de plus en plus à une gestion mixte de ses espaces verts de manière à avoir les acteurs sur les bonnes prestations et sur les bons espaces.

Questions

- *Les coûts sont-ils différents suivant les gestions ?*

Jean Lemaire

Pour la Ville de Lille, 150 ha sont gérés par des entreprises privées. 152000 € ont pu être dégagés. Globalement la gestion différenciée coûte moins cher (même si certains postes sont beaucoup plus coûteux, ex. : le désherbage thermique).

- *Comment ISS Espaces Verts a pu répondre à l'appel, sans expérience dans ce domaine ? Y a-t-il eu mise en concurrence ?*

Jean Lemaire

Lors de l'appel d'offre, il y a eu une vraie mise en concurrence avec des critères de pondération très élevés. ISS Espaces Verts a réalisé un mémoire technique très conséquent.

L'appel d'offre contenait une clause insertion, ISS Espaces Verts était déjà une entreprise d'insertion.

Peu d'entreprises sont capables de répondre à ce type d'appel d'offre. Pour Lille, nous avons reçu 3 réponses seulement dont une de la région parisienne.

L'adaptation à la gestion différenciée demande beaucoup d'efforts personnels de la part des salariés, ce qui a été très difficile au sein d'ISS. L'adaptation totale demande un délai de 2 à 3 ans.

Une équipe spécifique a été mise en place pour la gestion de la Ville de Lille.

M. Dronsart

Il a été nécessaire de former le personnel. Des formations ont donc été réalisées par la Ville de Grande Synthe et par le bureau d'études Alfa.

En plus de la formation du personnel, de nouveaux équipements ont été nécessaires : moins de machines de tonte, plus de matériel de fauche et un matériel polyvalent.

- *Y a-t-il eu des embauches ou juste de nouveaux équipements ?*

M. Dronsart

De nouveaux critères d'embauche sont apparus : les nouveaux salariés viennent plus du milieu agricole.

Certains aspects des techniques agricoles sont pour l'instant mieux adaptés à la gestion différenciée que les techniques espaces verts.

- *Dans les petites communes, la gestion différenciée n'est pas encore très développée. Est-ce une question de formation ou de communication ?*

Jean Lemaire

A Lille, une première expérience de gestion différenciée a eu lieu en 1999. Sans aucune communication, elle n'a pas abouti.

La gestion différenciée est avant tout une histoire de sensibilité personnelle, le métier évolue, mais il manque de gestion différenciée dans la formation initiale.

On constate une évolution positive et une prise de conscience des petites communes.

Quand la ville confie la gestion différenciée à une structure d'insertion

Jean-François Weslinck, responsable de l'insertion aux Ateliers Verts

Lydie Delayen, service environnement de la Ville de Nieppe

La ville de Nieppe compte 7500 habitants et appartient à la Communauté de Communes des Monts de Flandre- Plaine de la Lys.

L'association « Les Ateliers Verts » a démarré son activité en 1993 sur des chantiers d'insertion en espaces verts et emploie des bénéficiaires du RMI sur des contrats aidés (CES, CEC).

En 2003, s'est créée, au sein des Ateliers Verts, une Entreprise d'Insertion en espaces verts qui emploie des personnes en CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion).

L'ACI (Atelier Chantier d'Insertion) est subventionné par la Communauté de Communes pour 3 jours d'intervention par mois en gestion différenciée sur la commune de Nieppe.



Les travaux réalisés par les Ateliers Verts sont les travaux nécessitant des techniques particulières non maîtrisées par les agents communaux (fascinage de l'étang de pêche, aménagement de trottoirs végétalisés) ainsi que ceux nécessitant du matériel spécifique.

La commune profite de l'expérience des Ateliers Verts pour transposer leurs techniques sur des chantiers réalisés en régie municipale.

Les débuts de la gestion différenciée furent difficiles avec la population.

Il a fallu expliquer mais l'information a été efficace, puisqu'il y a maintenant des demandes d'interventions dans des jardins privés.

Depuis la mise en place de la gestion différenciée, on constate une augmentation de la fréquentation et un plus grand respect des cheminements (ex. : bras mort).

La communication sur la gestion différenciée se fait par l'intermédiaire du journal communal. Une plaquette d'information a également été distribuée dans chaque foyer.

Questions

- *Quelle formation pour les équipes en insertion ?*

Jean-François Weslinck, Ateliers Verts

Les salariés en insertion sont présents 26h/semaine pendant 2 ans, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps pour la formation. **La sensibilité et l'expérience des agents sont des éléments clé.**

- *Qu'en est-il de l'expérience de Sailly sur la Lys?*

Jean-François Weslinck, Ateliers verts

ACI intervient 30 jours par an en prestation, pour la fauche tardive notamment. Il y a une forte volonté de Sailly sur la Lys pour la gestion différenciée. (cf leurs « Fiches pratiques pour la gestion différenciée » disponibles au CERDD)

- *Existe-t-il un état des lieux de la renaturation ?
Véritable naturalisation de la ville ou juste installation de prairie fleurie ?*

Lydie Delayen, Nieppe : Malheureusement, nous n'avons pas les compétences en interne pour faire un suivi naturaliste. **Mais l'évaluation est importante pour une valorisation auprès des élus.**

Léonard Sapia, Proville : La quantification de la renaturation se fait par expérience et observation par les services techniques et les usagers.

Jean Lemaire, Lille : L'évaluation est gérée par observation. La mise en place d'un plan de gestion pluriannuel est également indispensable pour permettre cette évaluation.

Attention, dans le cas des prairies fleuries, il faut être vigilant sur l'origine des semences et des arbustes.

Joël Cappelaere, Wormhout : Dans le cadre d'une subvention du Conseil Général pour la mise en place de la gestion différenciée, une évaluation a eu lieu cette année. **On a constaté une augmentation de la biodiversité et le retour de certaines espèces.**

- *Quels sont les rapports entre les Ateliers Verts et le personnel communal ?*

Lydie Delayen

Il y a 6 personnes au Service Espaces Verts de la Ville. **La collaboration avec les Ateliers Verts a servi en quelque sorte de formation sur le terrain pour certaines techniques particulières. Ils sont ensuite en mesure de reproduire certaines techniques observées (comme le fascinage par exemple).**

Jean Lemaire

La ville de Lille compte 80 jardiniers.

Nous avons opéré une généralisation de la gestion différenciée à tous les espaces verts lillois depuis 2004. Le plan de formation a été mis en place dans le cadre d'un marché public. **La gestion différenciée fait partie d'un plan global, elle doit devenir une culture commune.**

- *Y-a-t-il une sensibilisation du public ? et par quels moyens ?*

Gérard Lefebvre, Nord Nature Chico Mendes, Mission Gestion Différenciée

Il existe plusieurs moyens de sensibilisation à la gestion différenciée :

- Des Documents
- Des Sorties nature
- La Presse communale
- La Communication par les gens de terrain

Le rôle du naturaliste dans la mise en œuvre de la gestion différenciée

Claude Figureau, Directeur du jardin botanique de la Ville de Nantes, formateur espaces naturels et gestion différenciée au CNFPT Pays de la Loire

▪ **La gestion différenciée comme outil de gestion de la nature en ville**

Il y a deux cas de figure avec des moyens et techniques différents :

Les espaces naturels (code de qualité N soumis à une réglementation ZNIEF ou Natura 2000)

Les espaces semi-naturels (code de qualité 1)

La Ville de Nantes possède 7 espaces naturels classés ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) et un espace naturel en centre ville classé Natura 2000, ainsi qu'un jardin botanique conséquent. Celui-ci joue un rôle important et apporte au service les éléments indispensables à la connaissance de ces milieux et à la compréhension de la gestion différenciée.



Gestion des codes de qualité 'N'

Lors de la création de l'Agenda 21 en 1994, c'est l'équipe du jardin botanique, caution scientifique, qui réalise les études (inventaires botaniques et habitats de ces zones naturelles).

Le jardin botanique réalise des expertises et expérimente sur :

- Le comportement de certaines espèces sauvages (notamment l'Angélique des estuaires).
- L'impact des fauches dans la reproduction d'une espèce (autocontrôle de l'espèce).
- La constitution de biotope (autofixation des berges sans recours à la technique).
- Il est partenaire du Conservatoire Botanique National de Brest, Antenne des Pays de la Loire dans la réalisation de plans de conservations tel que l'Angélique des estuaires ou celui qui est actuellement en chantier le Scirpe triquètre sur les berges de la Loire.
- 5 autres plans de conservation sont aussi prévus dans une ZNIEF humide de Nantes : le Gesvre, les pratiques de gestion sont alors intégrés à ces plans.

La mise en place des pratiques de gestion

Les codes qualité 1

Pour les codes de qualité qui intègrent des espaces naturels (code de qualité 1) le jardin botanique a réalisé des visites avec les personnels des secteurs. Il a édité des tableaux par habitats avec ce qui peut y être fait et ce qui est déconseillé.

Les différentes pratiques de gestion nécessitent des connaissances. Lors des sorties du jardin botanique, les jardiniers sont intégrés à l'inventaire de leur site, ils participent aux relevés phytosociologiques, ils sont autonomes au bout d'un an environ.

La Ville de Nantes a mis en place 5 codes qualités espaces verts + un code N :

- 1 : Espace naturels aménagés
- 2 : Pelouses sans arrosage, arbustes
- 3 : Pelouses arrosées, arbustes, fleurissement
- 4 : Pelouses arrosées, arbustes, fleurissement, fontaines
- 5 : Jardin botanique
- N : ZNIEFF, Natura 2000

Exemple : le code de qualité 1

| Milieux écologiques | | Habitats | Codes | Manière de gérer | |
|------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | CORINE | ce que l'on peut faire | ce qui est à éviter |
| Grands types de milieu | Sous types | Végétations présentes dans ces milieux | code de référence européen | | |
| Milieux Aquatiques | Eaux courantes | Végétations immergées | 24.4 | 1- Enlever les arbres morts tombés dans le lit. 2- Eliminer les arbres morts en rive, mise en sécurité des lieux de passage. | 1- De modifier la rapidité du cours de l'eau par élargissement ou par des barrages, cela provoquerait la disparition de la flore spécifique. |
| | Eaux dormantes | Végétations flottantes non enracinées | 22.41 | 1- Si lentilles d'eau abondantes mettre des canards. 2- Si nécessaire faucardage en début d'été. | 1- Le désherbage chimique. |
| | | Végétations immergées enracinées | 22.42 | 3- Eliminer les espèces exotiques envahissantes. | 2- D'introduire des espèces végétales aquatiques envahissantes. Ex : <i>Ludwigia peploides</i> , <i>Myriophyllum brasiliense</i> . |
| | | Végétations flottantes enracinées | 22.43 | 4- Si nécessaire pratiquer un faucardage en début d'été. 5- Eliminer les arbres morts en rive, mise en sécurité des lieux de passage. | |
| | Végétations des rives asséchées l'été | | 22.3 | | 1- Le piétinement estival. |
| Marais | Végétations de ceinture des bords des eaux marais | Végétations à grands roseaux | 53.1 | 1- Protection des berges si nécessaire (fascines) avec du matériel végétal issu du milieu proche. 2- Préférer la mise en place d'épis réalisés en branches de saules mises en fagots, forme Y ou T | 1- De couper tous les roseaux en hiver habitat d'un oiseau rare: le râle des genêts. 2- De réaliser un fascinage végétal trop dense et vertical. 3- De créer des enrochements verticaux. |

Grâce à l'analyse des relevés phytosociologiques, des diagnostics de qualité des sites (ZNIEF) sont possibles. Sur ces ZNIEF, depuis 1994 et durant plusieurs années dans le cadre de l'agenda XXI, le jardin botanique a été chargé de créer un groupe naturaliste qui fut appelé groupe naturaliste Agenda XXI. Ce groupe a travaillé sur plusieurs ZNIEF et en est aujourd'hui à produire les cahiers des habitats nantais. Le jardin botanique assure la

cartographie des habitats à travers des relevés phytosociologiques. Les comparaisons des données cartographiques des espèces animales entraînent la mise en place d'une base SIG et permettent la rédaction d'un cahier de gestion par site.

Grâce à toutes ces méthodes, la science rattrape la gestion différenciée qui l'avait oubliée. En 1993, sur un site, la petite Amazonie, devenu depuis Zone Natura 2000 on a observé 192 espèces pour 22 habitats.

En 2005, le milieu montre une vraie évolution puisqu'on observe 250 espèces (dont 1 nouvelle pour la flore armoricaine) pour 26 habitats.

La connaissance des formations végétales est importante car c'est le végétal qui crée l'habitat. L'urbanisation est sans doute productrice de nouvelles espèces. Une question se pose alors : Quel est l'impact de la ville sur les espèces ? et l'on voit ici qu'elle favorise aussi les migrations des espèces et pas uniquement animales !

Questions

Jean Lemaire

Le problème de l'utilisation des codes de qualité est qu'il fige le type de gestion d'un espace alors que cet espace peut supporter plusieurs types de gestion à la fois.

De plus, on constate que, sur certains sites, viennent s'ajouter aux différentes caractéristiques, des pressions humaines importantes.

Claude Figureau

A Nantes, les pratiques sont définies en tenant compte des espaces. Les codes qualités ont été créés en fonction de l'usage.

Un même site peut avoir plusieurs codes qualité (qui facilitent l'appropriation par les jardiniers). Rien n'est figé, des modifications sont possibles à la demande des usagers ou des jardiniers.

Les espaces sont gérés en fonction des usages : sur les ZNIEFF, la fréquentation est différente (réduite), car si l'homme est trop présent, l'animal recule.

Il y a adaptation de la fréquentation et de l'entretien à l'objectif fixé en terme de biodiversité.

De plus, **l'utilisation des espaces est différente selon les saisons.**

Les codes qualité sont un langage commun.

Christophe Jovenaux, ENLM

L'Espace Naturel Lille Métropole a quatre ans d'existence, 50 jardiniers pour la gestion de 900ha d'espaces naturels.

La mise en place d'un SIG en lien avec les inventaires et les travaux effectués permet de mesurer les actions. Les inventaires initiaux ont été réalisés avec le Conservatoire Botanique de Bailleul. D'ici 4-5 ans, des résultats scientifiques seront disponibles pour une évaluation.

Claude Figureau

Il n'est pas toujours utile d'intervenir (ex. : certains marais).

Hélène Hallée, Entreliaes

Quel est le regard du botaniste sur la ville et l'aménagement urbain ? Y-a-t-il des recommandations aux élus ? dans quel cadre ?

Claude Figureau

La Ville de Nantes a mis en place une vraie politique de conservation de la biodiversité. Il y a donc une reconnaissance du botaniste qui participe au suivi de la politique municipale : ville et paysage, santé-sécurité, tranquillité dans les espaces verts.

Marie Laure Joly, Verlin Vers l'Autre

Il y a peu de botanistes dans la région Nord Pas-de-Calais, un recensement serait utile.

Claude Figureau

Le jardin botanique de Nantes a mis en place un **cours municipal de botanique tout public** (80h sur 2 ans), 180 élèves y ont déjà participé. **Il y a une nette augmentation de la botanique amateur à Nantes. Il y a aussi sans doute dans le Nord des botanistes amateurs qu'il faudrait réunir autour de ces projets.**

Edouard Liagre, CNFPT

Le CNFPT a une offre de formation en botanique.

Jean Lemaire

Les espaces en gestion différenciée sont des espaces horticoles au départ, d'où la nécessité d'un plan de gestion, et du travail sur le sol.

Formation et gestion différenciée

Témoignage sur la formation

Claude Figureau, Directeur du jardin botanique de la Ville de Nantes, formateur espaces naturels et gestion différenciée au CNFPT Pays de la Loire

I. Formation et gestion différenciée à Nantes

A Nantes, le passage du concept de gestion différenciée à celui de gestion optimisée s'est fait en 3 temps :

- *Inventaire annuel des temps de travaux* effectué sur la base des recommandations de l'association des ingénieurs de France. Comparaison de ces temps par milieux.
- *Typologie des espaces verts (IVF)*.
- *Établissement des codes qualités*, chaque équipe réfléchit sur son propre site et décide des codes qualités à appliquer. Réflexion sur un code 1 et « N » pour les espaces naturels. (Cf p.8 : les codes qualités de Nantes)

Une première formation a eu lieu pour tout le service : psychologie du travail et explication du principe de gestion différenciée. Cette formation a débouché sur la mise en place des indicateurs de gestion et le développement des moyens de communication en interne.

A l'époque, malgré une forte demande, aucune formation naturaliste (écologie, flore...) n'a eu lieu. Pour répondre à cette ancienne demande une formation en botanique est prévue en 2007.

II. Autres exemples de formation réalisée par C. Figureau :

- ***Pour la ville de Rezé les Nantes***

Formation en trois modules :

- Qu'est-ce que l'écologie ?
- Qu'est-ce que la gestion différenciée ?
- Botanique

Une attente forte après ces premières formations : plus de botanique !

Une nouvelle formation, en 2 modules (détermination de plantes, réalisation d'un herbier), a donc été organisée sur la base du volontariat. Presque tous les stagiaires étaient présents et très motivés.

On constate une forte volonté du Maire de faire de Rezé une ville environnementale. Malheureusement il n'y a pas d'accompagnement possible en interne. Néanmoins, l'association Bretagne Vivante assure un suivi distant.

- ***Pour la ville de Château d'Olonne***

Au départ, les agents n'ont aucune compétence en ce qui concerne la gestion des milieux naturels. Un diplômé du BTS GPN, chargé de tous les inventaires est recruté ainsi qu'un technicien très intéressé par le volet scientifique de la gestion différenciée.

Les surfaces gérées sont en augmentation, pas le personnel, il y a donc nécessité de rationaliser l'entretien et de mettre en place des indicateurs. Les codes qualités sont simplifiés.

Une première formation a été réalisée par un bureau privé, répondant aux questions *Veut-on aller vers une véritable gestion écologique ? Quels moyens se donner ?*



Suite à cette formation, on constate que la gestion différenciée est intégrée par les jardiniers, mais le reste est obscur : Qu'est-ce que l'écologie ? Comment ça fonctionne ? L'écologie est un concept qui demande une appropriation.

Une deuxième formation au contenu plus scientifique est prévue.

- ***Pour des techniciens de petites communes***

Déroulement type d'une formation :

1^{er} jour

- Approche théorique de la biodiversité, typologie (classification Corine Biotope)
- Visite d'un espace vert

2^{ème} jour

- Présentation d'une expérience
- Approche méthodologique à partir de la création d'un espace virtuel :
 - description du site
 - inventaire des travaux à faire et des méthodes de gestion
 - inventaires scientifiques
 - description des codes qualités.

Au début de la formation, 8 participants sur 22 se disent intéressés par la gestion différenciée. A la fin, 80% sont prêts à se lancer.

Table ronde

- **Sensibilisation des agents en interne**

Martial Loué, Service Espaces Verts de la Ville de Douai

La Direction des Espaces Verts de la Ville de Douai entretient et gère actuellement 263 ha d'espaces verts, 130ha sont gérés classiquement par une entreprise privée et 130 ha sont entretenus en régie.

Quelques sites sont déjà en gestion écologique :

- le Bois Chaumière, situé en zone de champs captants nécessite une protection particulière, 70ha de bois sont plantés et gérés de manière écologique.
- la réserve naturelle près du LEGTA bénéficie d'un plan de gestion sur 5 ans réalisé par le Bureau d'Etudes ALFA, mais les espaces ont évolué et un nouveau plan de gestion doit être réalisé par le Centre Phytosociologique de Bailleul cette année.
- le parc Fenain dont la prairie est fauchée en partenariat avec le lycée agricole.

Le passage à une gestion différenciée globale nécessite un nouveau cahier des charges. L'étude pour l'élaboration de ce cahier des charges est subventionnée à 50% par le Fonds Départemental d'Aménagement du Nord du Conseil Général du Nord.

Les agents, qui ont la connaissance et l'expérience du terrain, seront partie prenante du projet.

Il est nécessaire que les 80 agents concernés aient le même niveau d'informations, d'où la mise en place d'une pré-formation sous la forme d'un diaporama : il constituera la 1^{ère} approche de la gestion différenciée, de la biodiversité et du développement durable.

- **Formation par un prestataire extérieur**

Pascal Vanrapenbusch, Service Bureau d'études de la Ville de Villeneuve d'Ascq

A Villeneuve d'Ascq, la formation a été faite par des prestataires.

3 formations ont eu lieu :

- Présentation de la gestion différenciée
- Communication
- Connaissance de la faune indigène

Présentation de la gestion différenciée (par ALFA)

Découverte de nouvelles méthodes de gestion pour des agents issus de formations horticoles, assimilation des techniques (taille des arbres, fauche, prairie fleurie) et expérimentations (engrais organo-minéral, gestion raisonnée des serres mais manque de temps et de matériel).

De nouvelles pratiques sont à mettre en œuvre sur la commune :

- Au niveau de la conception : revoir les aménagements urbains, négocier avec le Service Voiries
- Suivi des achats de nouveaux matériels pour adaptation aux nouvelles méthodes
- Adaptation du plan de gestion
- Nécessité d'un suivi naturaliste (nouvelles plantes, adaptation au milieu...)

Communication (par une troupe de théâtre : La Crête)

Une troupe de théâtre simule les réactions possibles, et parfois hostiles, qui pourraient se présenter aux jardiniers sur le terrain. Ceux-ci sont invités, en fonction de leurs connaissances, à répondre sans se dérober ou sans retransmettre le problème vers une hiérarchie lointaine.

Beaucoup d'intérêt de la part des agents pour ce type de formation qui les responsabilise... si on les aide par ailleurs à mieux comprendre, mieux connaître, trouver l'intérêt de telles méthodes de gestion.

D'autres besoins de communication se sont fait sentir. Des brochures et livrets développant des aspects techniques et écologiques de la GD sont vivement souhaités, dans un premier temps à destination des agents et ensuite de la population tels que ceux qui existent à Lille. Il manque encore les panneaux explicatifs en situation (par exemple la fauche tardive).

Connaissance de la faune indigène (par un naturaliste)

Découverte sur le terrain de plantes indigènes. Appréciation de la richesse botanique de certains milieux : découverte d'une orchidée (orchis abeille).

Cette journée s'est révélée très intéressante, mais trop d'informations ont été transmises en peu de temps. Cette formation serait à renouveler à petite dose répétitive, de manière à mémoriser un nombre acceptable de plantes, leur fonction dans l'écosystème et ainsi réagir sur les bonnes pratiques de gestion.

Les agents ont conscience de leur manque de connaissance botanique en plantes indigènes. Des supports de reconnaissance, d'écologie des plantes sont indispensables.

A Villeneuve d'Ascq, la Gestion différenciée démarre avec les soubresauts que l'on a déjà pu observer dans d'autres collectivités.

Si les agents découvrent pour la plupart des méthodes de gestion radicalement différentes de celles qu'ils connaissent, ils s'investissent néanmoins et tentent différents essais qui devraient les amener encore plus à s'investir dans cette démarche.

Les agents s'approprient la gestion différenciée, les mentalités avancent.

- **L'organisation du service, et l'appropriation des nouvelles techniques par les agents**
Dominique Durand, Service Espaces Verts de Beauvais

Il y a une différence entre gestion différenciée et pratiques durables. La gestion différenciée consiste en une hiérarchisation des espaces.

La Ville de Beauvais pratique la gestion durable des espaces verts :

- aucun traitement insecticides en extérieur depuis trois ans
- les apports auxiliaires ne sont utilisés que s'ils sont jugés véritablement nécessaires (selon observation du milieu)
- le taux de couverture par paillage avoisine les 100%
- diminution de l'utilisation des antigermicidiques
- baisse de l'arrosage par une évolution du fleurissement
- étude sur le remplacement des tracteurs par la traction hippomobile pour l'arrosage
- réintroduction d'un panel végétal
- interactivité jardin / population (potager en libre service)

La demande de fleurissement est en hausse, l'effectif des agents diminue, la gestion différenciée permet de répondre à la demande par l'évolution des massifs (jardin en mouvement).

Une interactivité se développe avec les riverains : apport de connaissances et de graines par les agents municipaux.

La formation est arrivée après les actions de terrains : rationalisation des pratiques en fonction de la hiérarchisation définie. Le concept arrive après l'action : les agents font de la gestion différenciée sans le savoir.

- **Entreprise passée à la gestion différenciée pour gérer les espaces verts d'une zone d'activité HQE : LANDACRES**
Luc Deneuille, ASTEF Deneuille

ASTEF Deneuille est une entreprise d'espaces verts ayant répondu à un appel d'offre en 1999 pour la gestion de la Zone d'Activités de Landacres de 170 ha dont 60 ha de trame verte.

Des inventaires avaient été réalisés avant la création de la Zone d'Activités. La gestion se fait en fonction des plantes présentes, par fauche tardive.

Le Conseil Régional a contribué financièrement à la réalisation du plan de gestion par le Bureau d'Etudes ALFA et au suivi des protocoles.

L'ASTEF Deneuille n'avait aucune expérience en gestion différenciée, le respect du lourd cahier des charges a nécessité l'acquisition de machines spécifiques et l'adaptation du personnel.

Il n'y a pas eu de formation théorique, la formation s'est faite par l'expérience et la pratique :

- évolution des techniques
- évolution de la main d'œuvre
- capacités d'innovations
- motivation et passion des salariés
- échanges et partenariat avec ALFA

Mise en place depuis trois années des protocoles sur le traitement des chardons

- par produit chimique avec adjonction de jus d'algues marines (toni-flore BIO) pour diminuer de 20% les produit phytosanitaires ,
- par fauchage avec exportation une ou deux fois par an à un mois d'intervalle,
- par fauchage sans exportation une ou deux fois a deux mois d'intervalle,
- conclusion : dans certain cas ont peu bannir les produits phyto.

Protocole sur les gazons

- tonte avec exportation mais en gardant deux mulching dans l'année pour la fertilisation naturel,
- tonte avec exportation et récupération de compost à la déchetterie pour les zones les plus pauvres (pollueur dépollueur),
- à la création des pelouses, utilisation d'un substrat BIO,
- pour la mousse dans les gazons, utilisation d'un neutra BIO,
- mise en place de gazon fleuri avec différentes compositions pour un fleurissement toute l'année car il y a une quarantaine de ruches dans la zone.



Désherbage mécanique des zones de gravier



Désherbage mécanique des trottoirs et bordures

Matériel testé en 2006, démonstration organisée par l'entreprise chez un particulier et sur la zone, le but recherché est d'arriver à un traitement « zéro phyto », et de suivre les directives de la nouvelle loi sur l'eau.

Les protocoles exécutés par l'entreprise ont été suivis par le bureau d'études ALFA et la DDAF. Des analyses de sol ont été réalisées par l'entreprise pendant la mise en place des zones test.

Aujourd'hui l'équipe maîtrise ses techniques et son matériel, tout en se perfectionnant jour après jour par la pratique et le suivi scientifique.

- **La SIL gestion différenciée, une formation complémentaire au Bac Pro aménagement – travaux paysagers**

Anne Garbé, Hervé Séguet, CFPPA de Douai

Contexte

Les formations traditionnellement dispensées au CFPPA sont des formations agricoles à tendance horticole.

Par les nombreux contacts avec le milieu professionnel (stages en entreprises pour les élèves, réponses aux appels d'offre pour l'organisme de formation), on constate une évolution de la demande et des besoins. Les agents intervenant dans les « espaces horticoles et naturels » des zones urbaines et périurbaines auront de plus en plus à intégrer les contraintes environnementales.

Le manque d'une formation de niveau IV en gestion différenciée se fait sentir, d'où la création d'une SIL (Spécialisation), le but étant l'évolution vers une certification de spécialisation avec reconnaissance nationale.

Méthodologie

- Mise en place d'un comité de pilotage composé de la Ville de Douai, du Conseil Régional, du Service Régional de Formation et Développement, de Nord Nature Chico Mendès...
- Entretiens sur le terrain à partir d'une grille d'entretien auprès d'agents de collectivités (Douai, Grande Synthe, Lille, Sailly sur la Lys), d'associations (Interval, Les Ateliers verts) d'entreprises (ISS/CGEV, Ets D'Halluin), ou de bureau d'études (Alfa). Suite à ces entretiens une fiche descriptive de l'activité a été rédigée permettant de cerner l'évolution des métiers relatifs aux espaces verts et de mettre en place une formation adaptée.
- La SIL, formation modulaire accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés abordera les thèmes suivants : les écosystèmes, génie biologique, gestion différenciée des espaces, entretien spécifique, connaissance de la faune et de la flore locale, notions d'agronomie, techniques d'expression et de communication, lois du paysage, les fleurissements

Questions

CNFPT

Des formations gestion différenciée existent dans le catalogue, certaines sont réalisées en partenariat direct avec les communes, des adaptations au contexte local sont nécessaires pour éviter la résistance des agents.

Olivier Verschilde, Adjoint à l'Environnement, Ville de Villeneuve d'Ascq

La formation ne doit pas se limiter aux Services Espaces Verts, mais aussi s'adresser aux Services Voiries et Propreté, ainsi qu'aux élus et urbanistes.

Ne pas confondre formation et information !

Pascal Desfossez, ALFA

Formation continue et suivi sont les parents pauvres de la gestion différenciée, une réflexion est nécessaire sur leur intégration dans la démarche des communes.

Le contact avec les naturalistes locaux permet une formation scientifique et un meilleur suivi scientifique.

Claude Figureau, Nantes

Il est impossible de spécialiser les agents, il faut donner la maîtrise du végétal et des connaissances phytosociologiques.

Carnet d'adresses

- Ville de Lille

Jean Lemaire, Service Espaces Verts

1 rue d'Armentières 59033 Lille cedex
03.28.36.13.50
jlemaire@mairie-lille.fr

- Ville de Nieppe

Lydie Delayen, Service Environnement

249 Pl du Général De Gaulle 59850 Nieppe
03.20.38.80.00
contact-environ@ville-nieppe.fr

- Ville de Nantes

Claude Figureau, Direction du jardin botanique

Service des Espaces verts et de l'Environnement Manu bat D 2 eme étage
11 Boulevard de Stalingrad 44 000 Nantes
02.40.41.90.09
jardins@mairie-nantes.fr
claude.figureau@mairie-nantes.fr

<http://www.jardins.nantes.fr/>

- Ville de Douai

Martial Loué, Direction Service Espaces Verts

315 rue du Faubourg de Béthune 59500 Douai
03.27.93.58.00
mloue@ville-douai.fr

- Ville de Villeneuve d'Ascq

Luc Mulliez, Direction Espaces Verts

(Pascal Vanrapenbusch est actuellement à la Direction Environnement de la ville de Fâches Thuménil)

Place Salvador Allende , 59652 Villeneuve d'Ascq cedex
03.20.43.50.50
lmulliez@mairie-villeneuve-d-ascq.fr

- Ville de Beauvais

Dominique Durand, Direction Espaces Verts

1 rue Desgroux BP 60330 - 60021 Beauvais Cedex
03.44.10.52.98
ddurand@beauvais.fr

- Entreprise ISS CGEV Masquelier Wasquehal

M Dronsart

28 rue du Triez 59290 Wasquehal
03.20.89.35.35
wasquehal@fr.issworld.com

- Les Ateliers Verts

Jean François Weslinck

50 rue de Cassel 59940 Neuf Berquin
03.28.49.67.08
lesateliersverts@wanadoo.fr

- ASTEF Deneuille

Luc Deneuille

161 rue Principal 62380 Coulomby
03.21.39.95.50
luc.deneuille@wanadoo.fr

- CFPPA de Douai

Anne Garbé , Hervé Seguet

458 rue Motte Julien 59000 Douai
03.2799.75.54
anne.garbe@educagri.fr